

Vendredi 11 mars 1988



PILE ou FACE ?



Eliminatoires du championnat « triplettes »

- Pas d'outsider chez les premiers qualifiés
- Deuxième phase dimanche à Beaulieu

114 équipes ont participé dimanche à la première phase éliminatoire du championnat en triplettes organisée par Châteauneuf au Parc des expositions de Châtellerault.

Malgré l'absence de quelques bons joueurs qui disputaient le national de Saint-Etienne, le niveau était assez relevé avec des triplettes de valeur venues des trois secteurs. Beaucoup ont échoué puisque huit formations seulement ont obtenu leur billet pour le 17 avril à Naintré. Les voici :

1. Patrick Pérault - Jean-Marc Pelletier - Dominique Vachon (Loudun).
2. Christian Rusiewiez - Jean-Michel Pérochon Eric Blanchard (Benassay).
3. Bruno Mautré - Michel Champeau - Bernard Préau (PCC Lussac).
4. Frédéric Tochon - Dominique Challot - André Caramjeas (Chauvigny).
5. Laurent Cottencin - Daniel Straebler - Jean-François Rocher (Vouillé).
6. Guy Gros - Philippe Rau - Michel Hays (ASPTT).
7. Freddy Blanchet - Nicolas Duquerroux - Yves Ferchaud (Chauvigny).
8. René Berger - Didier Hommeau - Gilles Rolland (Les Halles).

A la lecture de cette première sélection on constate que les secteurs sont représentés équitablement avec trois équipes pour le sud, trois pour le centre et deux

seulement pour le nord, qui était pourtant sur son terrain.

Seul Chauvigny a réussi à placer deux équipes mais, quelle surprise, Montmidi ne figure pas à ce premier palmarès. On remarquera cependant que trois de ses anciennes « vedettes » 87 (Hommeau, Rocher et Straebler) se sont qualifiées sous leurs nouvelles couleurs.

La bataille risque donc d'être encore très serrée dimanche avec la deuxième épreuve qualificative qui se disputera à Poitiers sur le parking du stade de Beaulieu route de Chauvigny. Les inscriptions doivent parvenir avant demain soir à Philippe Delhomme, 14, rue des Groies, 86000 Poitiers. Tirage au sort dimanche matin et début des jeux à 14 h précises.

Le comité rappelle que les jeunes, qui auront leur propre championnat, ne sont pas autorisés à disputer ces épreuves éliminatoires.

Pour les éliminés des premiers tours, la Pétanque Poitevine organisera un concours en triplettes doté des engagements (60 F. par équipe) + 50 % réservé aux juniors et seniors.

Des concours pour les féminines et les minimes-cadets se joueront en doublettes à partir de 15 h.

Rappelons enfin que si les 24 joueurs qualifiés à chaque éliminatoire marquent chacun deux points pour la classification, les finalistes des concours organisés en parallèle, eux, ne marquent rien.

• Vivonne

36 triplettes, représentant 15 clubs, ont disputé samedi dans le parc du château de Vounant à Vivonne le premier concours de la saison organisé par le club local.

L'arbitre Jean Amerztoy a attribué pour la classification un point aux perdants des demi-finales, deux aux finalistes et trois aux vainqueurs.

CONCOURS GENERAL

Pérdants en quarts :

Jean Groussset - Alain Néhémie - Gérard Eprinhard (Benassay).

David, Pierre et Louis Ziegler (Confolens).

• Laurent Cottencin - Jean-François Rocher Daniel Stbaebler (Vouillé).

Stéphane Pasquier - Jean-Jacques Chaumet - Jean Grandvaux (Montmidi).

Pérdants en demi-finales :

• Guy Duquerroux - André Maurice - Gérard Delprat (Chauvigny).

Jean-Michel Guigné - Jean-Paul Guillot - Fabrice Budan (Benassay).

Finale :

Gaston Boucq - Bruno Pierrisnard - Freddy Blanchet (Montmidi-Chauvigny) battent Claude Gaud - Pascal Massomier Serge Dalmier (Paizay-Le-Sec).

CONSOLANTE

Pérdants en demi-finales :

Alain Morillon - André Caramjeas - Claude Paillé (Chauvigny).

Michel Claux - Maurice Roy - Gilbert Di Grégorio (Vivonne-Montmidi).

Finale :

Charles, Jean et Charles Ziegler (Confolens) battent Alain Jadault - Laurent Jadault - Emile David (Usson).

COMPLEMENTAIRE

Finale :

Victoire de Bruno Fournier - Stéphane Delavault Armand Lauriou (Grand-Breuil).

Inscriptions pour le « corpo »

Le championnat corporatif se disputera le 1^{er} mai à Smarves en triplettes. Les engagements sont à transmettre au secrétaire du comité Jean Charpentier, **Au plus tard le vendredi 8 avril, dernier délai**, accompagnés des attestations prévues par le règlement mentionnant de façon claire et précise le métier exercé depuis telle date.

Les attestations ou certificats douteux feront l'objet d'un retour immédiat.

Les prochains nationaux

Les concours nationaux organisés au mois de mars sont les suivants :

19 et 20 mars :

- Cannes, 9^e challenge Concorde.

- Alès, 2^e challenge Mutuelle de France et Municipaux.

26 et 27 mars :

- Sète, 5^e grand prix de la Ville de Sète.

- Dijon, 2^e grand prix de la Ville de Dijon

retrouvez chaque vendredi votre rubrique de pétanque

Pile ou Face

• Faites parvenir vos infos et résultats à « CENTRE-PRESSE », rédaction sportive, 5, rue Victor-Hugo 86007 Poitiers avant le mercredi soir.